



Lettre des Belleville

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°54 | AVRIL 2017



Éditorial

1 EDITORIAL DU MAIRE

2 LE POINT SUR

- L'extension et la réhabilitation du refuge du Lou
- D'importants travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement
- L'entretien des regards siphonides
- La fin des travaux sur la place du marché aux Menuires

3 ACTUALITE

- La réorganisation des services municipaux
- La révision du Plan local d'urbanisme

8 ENVIRONNEMENT

- La campagne de dépôt d'encombrants n'est plus reconduite
- Rando.vanoise.com enrichi de nouveaux itinéraires
- Une expérience de tri réussie à la résidence Les Balcons de Val Thorens
- Compostage collectif : appel à candidature
- Où se situent les points de tri des déchets dans notre commune ?
- Les lingettes : une calamité pour les réseaux d'assainissement

10 ENFANCE ET JEUNESSE

- Quoi de neuf dans les écoles ?
- Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2017
- Du côté de l'Association Bellevilloise pour l'Enfance

14 VIE LOCALE

- La délivrance des cartes d'identité
- L'actualité de la bibliothèque municipale
- Le club des Myosotis en mouvement
- Eau des Belleville : la carafe s'habille

16 AGENDA DU PRINTEMPS

16 CELA S'EST PASSÉ DANS LES BELLEVILLE

C'est une saison atypique qui vient de se terminer. Malgré un enneigement très faible et des températures douces, le bilan provisoire que l'on peut dresser en termes de fréquentation touristique est globalement positif.

Les premières chutes de neige significatives sont arrivées courant janvier. Le début de saison, et notamment la période des vacances de fin d'année, ont été perturbés par cette situation de manque de neige naturelle. Fort heureusement, les investissements réalisés en matière de neige de culture par les exploitants de remontées mécaniques et le travail formidable des équipes du service des pistes ont néanmoins permis d'ouvrir un large domaine skiable, dans des conditions tout à fait satisfaisantes. En particulier, l'accès à skis au chef-lieu a été possible avant Noël grâce à l'installation de nouveaux enneigeurs qui permettent de produire de la neige même avec des températures à peine négatives.

Ces difficultés de début de saison, si elles ont impacté la pratique du ski, n'ont pas altéré la satisfaction de nos clients, le beau temps étant souvent de la partie.

L'enseignement majeur du déroulement de cette saison est qu'il faut poursuivre, prioritairement en investissement, la couverture des pistes en neige de culture. Il est également nécessaire de renforcer la puissance des installations afin de faire fonctionner un maximum d'enneigeurs au même moment, pour profiter au mieux des températures favorables.

Beaucoup d'événements ont également été organisés tout au long de cette saison, en particulier le Trophée Andros, la coupe du monde ski cross, une partie des championnats de France de ski alpin et, pour clôturer la saison en apothéose, le challenge national des moniteurs des Écoles du Ski Français aux Menuires. Cet événement s'est déroulé dans des conditions météorologiques idéales. Elle a permis une belle fête sportive et conviviale et la mise à l'honneur du directeur de l'Ecole des Menuires, Guy Aimé Hudry, au moment où celui-ci s'apprête à quitter ses fonctions après 25 années d'un travail inlassable qui conduit, depuis 5 ans, à positionner l'ESF des Menuires à la première place des écoles de ski, et ceci au niveau national. A signaler que depuis sa création il y a 53 ans, cette école n'a eu que deux directeurs, le premier étant Pierre Jay (28 ans de service). C'est tout simplement remarquable. Bravo à tous les deux !

Enfin, je voudrais souligner la belle dynamique qui s'est installée au sein des services de la vallée, qui facilite grandement la tâche des uns et des autres et permet de proposer des prestations de grande qualité. Le dernier exemple en date est l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la station des Menuires, réalisée par la directrice de l'office de tourisme, Marlène Giacometti, en collaboration étroite avec le directeur de l'office de tourisme de Val Thorens, Grégory Guzzo, et avec la participation active des membres du bureau de l'office de tourisme des Menuires et des principaux acteurs locaux. Un bel exemple de travail en commun pour une vallée unie !

André Plaisance, maire

D'IMPORTANTES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dans le secteur de Villarabout tout d'abord, un nouveau réservoir de 240 m³ au lieu-dit Les Chentres sera construit en remplacement de l'ancien. Il permettra de sécuriser la distribution de l'eau potable.

A Villarlurin, les travaux de reprise des réseaux et de busage du ruisseau ont débuté en avril 2017.

Dans le cadre du programme de mise en souterrain des réseaux, les travaux sur les conduites d'eau et d'assainissement sont poursuivis dès ce printemps dans les villages suivants :

- Le Lavassay : mise en séparatif des réseaux
- Les Varcins : reprise de la liaison avec Les Frênes, raccordement avec la station d'épuration de Villarenger
- La Rochette : début des travaux sur l'ensemble des réseaux.



L'EXTENSION ET LA RÉHABILITATION DU REFUGE DU LOU

La date de reprise des travaux est fixée à la mi-mai 2017 si les conditions d'accès le permettent. Après la réalisation du gros-œuvre, de la toiture et des menuiseries en 2016, sont prévus cette année :

- l'aménagement intérieur des deux refuges
- des travaux sur le captage et le réseau d'adduction : construction d'un réservoir, raccordement des réseaux jusqu'au refuge
- la réalisation d'un système autonome d'assainissement
- la remise en état des abords et la remise en place du bachal

Une consultation est en cours pour le choix du futur exploitant.



Le raccordement du collecteur des Frênes vers la station d'épuration de Villarenger sera également réalisé ce printemps.

Enfin, à Val Thorens, la reprise des travaux sur le réseau d'assainissement (point stratégique dans l'écoulement des eaux usées) va permettre de remplacer les canalisations qui étaient vieillissantes. De plus, la création d'un réseau d'eau potable permettra de renforcer la défense incendie de la galerie de Caron.

FIN DES TRAVAUX SUR LA PLACE DU MARCHÉ AUX MENUIRES

Cette fin de programme consiste en la réalisation des enrobés définitifs et l'installation du mobilier urbain. Les travaux reprendront début mai 2017.

L'ENTRETIEN DES REGARDS SIPHOÏDES

L'entretien des installations sanitaires d'évacuation des eaux usées est à la charge du propriétaire de l'immeuble jusqu'à la limite du domaine public. En cas d'obstruction de votre branchement sous le domaine privé, vous devez faire appel à un plombier ou à une entreprise spécialisée de curage des réseaux. C'est pourquoi la mise en place d'un regard de branchement en limite de propriété est obligatoire. Il doit être maintenu accessible pour permettre le contrôle et l'entretien du branchement. La commune assure l'entretien de toutes les canalisations d'eaux usées, dans la mesure où un regard de visite en permet l'accès.

Certains réseaux sont équipés de regards siphoniques : ceux-ci sont destinés à éviter les remontées d'odeurs, mais ils piègent les graisses alimentaires contenues dans les eaux usées des cuisines. Pensez à les nettoyer une fois par an !



LA RÉORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

La commune des Belleville a fait face à des évolutions importantes ces dernières années avec, entre autres, l'intégration à la communauté de communes Cœur de Tarentaise, la création de la commune nouvelle Les Belleville, et également le développement de nos stations. Face à ces enjeux, il était nécessaire d'avoir des services municipaux davantage structurés.



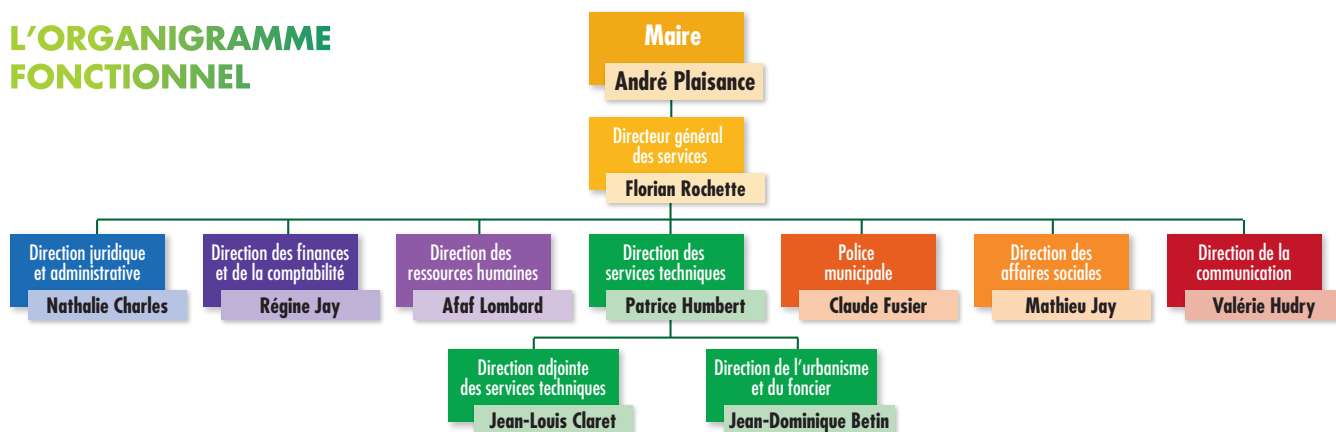
UNE RÉORGANISATION POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Une nouvelle organisation qui permet d'assurer une meilleure lisibilité de l'action communale par les différents publics, alliant efficacité et efficience.
- Elle implique également une nouvelle affectation des locaux. Elle prendra effet progressivement.

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS EN JEU

- Les services techniques restructurés : création des services eau/assainissement et bâtiments/énergie
- Un service à la population renforcé au rez-de-chaussée (accueil de la mairie)
- Un service urbanisme/foncier renforcé par le recrutement d'un directeur
- Un service ressources humaines structuré et renforcé par le recrutement d'une directrice
- La gestion du courrier centralisée afin d'optimiser les processus de traitement
- Un service communication renforcé pour développer de nouveaux outils de communication

L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



LES PÔLES DE SERVICE PAR SITE



MIEUX CONNAÎTRE VOTRE MAIRIE ET SES MISSIONS

1 MAIRIE DE SAINT MARTIN DE BELLEVILLE

- Accueillir le public
- Gérer les dossiers d'état civil
- Traiter toute demande du public concernant : débit de boisson, réservation de salles communales, inscription sur les listes électorales et dans les écoles, contribution locale étudiant...
- Entretien des locaux communaux

Service à la population

Bibliothèque municipale

- Promouvoir la bibliothèque
- Constituer, organiser et enrichir les collections
- Proposer des animations
- Coordonner les actions avec les services culturels départementaux

REZ-DE-CHAUSSÉE

- Elu par le conseil municipal, pour six ans, le maire, André Plaisance, est le premier magistrat de la commune
- Il prépare, propose et exécute les décisions du conseil municipal. Le maire est le chef de l'administration communale : il dirige et contrôle l'ensemble des services publics de la commune

Bureau du maire

- Mettre en œuvre les politiques publiques : assister l'autorité territoriale et coordonner l'exécution des décisions municipales
- Diriger et animer les services de la collectivité, impulser une dynamique et veiller à optimiser les ressources internes
- Coordonner les différents partenaires de la collectivité : administrations, partenaires locaux, acteurs économiques et sociaux, autres collectivités

Direction générale des services

- Organiser et gérer les assemblées délibérantes
- Suivre les affaires juridiques et les contentieux
- Gérer les dossiers liés aux affaires scolaires et à l'enfance
- Effectuer le recensement de la population

Direction administrative et juridique

- Gérer le secrétariat du maire, des élus et du DGS

Secrétariat général

- Gérer les dossiers d'assurance
- Gérer les baux ruraux et les appartements communaux
- Traiter les demandes des administrés

1^{ER} ÉTAGE

Direction de la communication

- Mettre en œuvre les actions de communication de la collectivité
- Concevoir les bulletins municipaux
- Gérer le site Internet et les outils numériques
- Organiser les cérémonies protocolaires et les événements communaux
- Gérer les relations avec la presse

Direction des ressources humaines

- Mettre en œuvre la politique en matière de gestion du personnel : carrières, recrutements, formations, évaluations, santé, prévention...
- Suivre les instances représentatives du personnel

Direction des affaires sociales

- Proposer, animer et promouvoir les actions sociales (emploi, formation, logement, santé...)
- Rechercher et gérer les aides relevant du budget d'action sociale

Bureau des adjoints

- Elus par le conseil municipal, les adjoints possèdent des pouvoirs par délégation.



MAIRIE 1 DÉLÉGUÉE DE VILLARLURIN

Secrétariat

- Accueillir le public
- Gérer les dossiers d'état civil
- Traiter toute demande du public concernant : débit de boisson, réservation de salles, inscription dans les écoles...
- Gérer la régie électrique

ÉCOLES 2

Agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

- Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants

Service cantine

- Préparer et servir les repas
- Surveiller les enfants pendant le déjeuner
- Remettre en état de propreté les cuisines et les salles de repas
- Nettoyer les écoles

ESPACES SAISONNIERS 4

- Accueillir et accompagner les usagers : employeurs, saisonniers, locaux
- Répondre aux demandes : emploi, formation, FONGECIF, droits, logements (OPAC...), santé, CV, etc.
- Gérer le site Internet (offres d'emploi et de logement, actualités...)

POLICE 5 MUNICIPALE

- Veiller au maintien de la sécurité et de la salubrité publique
- Faire appliquer les arrêtés du maire pris dans le cadre de ses pouvoirs de police
- Gérer la circulation et le stationnement sur la voie publique
- Mettre en place les places de marché
- Gérer les objets trouvés



RÉVISION DU PLU DU TERRITOIRE DE SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE

1- le diagnostic du territoire

LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Il est l'expression d'un projet de territoire, sur la base d'un diagnostic et d'un un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il les traduit en termes réglementaires : le plan de zonage, le règlement écrit, les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Dans un contexte législatif et supra-communal, et notamment :

- la loi ALUR (enjeux d'économie d'espace)
- la loi "montagne"
- le SCOT Tarentaise Vanoise mené par l'APTV, en cours d'approbation.

La révision du PLU est encadrée par une démarche stricte dans laquelle tous les choix d'aménagement doivent être cohérents et justifiés. Le PLU est soumis à évaluation environnementale. Le PLU doit être notamment cohérent avec la capacité des réseaux ; la commune s'est dotée des schémas directeurs sur l'alimentation en eau (en cours), la gestion des eaux pluviales et des eaux usées. Un inventaire des chalets d'alpage a également été réalisé. En parallèle, l'Etat élabore un PPR (Plan de Prévention des Risques Naturels), qui définit la prise en compte des risques naturels sur le territoire communal au droit des secteurs urbanisés.

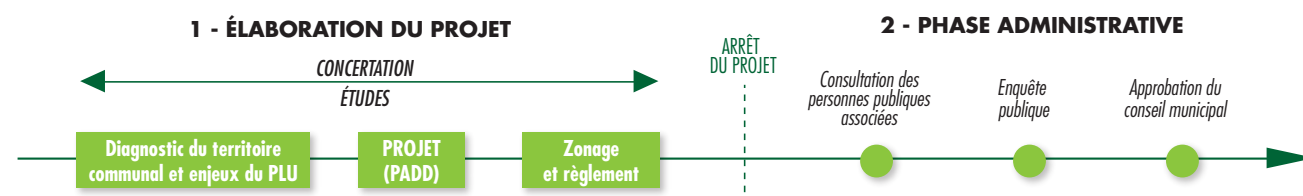
LA DÉMARCHÉ

La révision du PLU suit 3 étapes principales jusqu'à l'arrêt du projet, en intégrant la participation de la population (schéma ci-dessous).

Le conseil municipal a délibéré le 20 février dernier pour préciser les objectifs de la révision et les modalités de la concertation.

Le diagnostic a été réalisé (il reste en actualisation constante), la commune travaille le PADD et sa traduction en terme de zonage.

L'enjeu est de trouver un compromis entre les besoins socio-économiques, la vie de la vallée et les enjeux de protection du territoire, en cohérence avec les orientations du futur SCOT Tarentaise Vanoise. L'objectif de la commune est d'arrêter le projet de PLU fin octobre 2017. Il entrera ensuite dans sa phase administrative (consultation des personnes publiques : Etat, SCOT, chambres consulaires ...) et sera soumis à l'enquête publique, avant son approbation.



LEXIQUE

- ➔ **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- ➔ **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- ➔ **SCOT** : Schéma de Cohérence Territorial
- ➔ **APTV** : Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
- ➔ **ALUR** : loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové

LA CONCERTATION

La concertation se déroule pendant la durée de l'élaboration du nouveau PLU. Une information régulière sera diffusée dans les bulletins d'information et sur le site internet de la mairie. Vous pouvez toujours exprimer vos demandes par écrit sur un registre déposé en mairie.

Des réunions publiques et des expositions seront organisées cet été pour vous présenter et échanger sur les premières orientations du PLU. Les dates vous seront précisées ultérieurement.



LE CONTEXTE COMMUNAL

Le territoire de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Belleville est important en superficie, contrasté en termes d'altitude. Il regroupe une vingtaine de hameaux et les stations de Saint-Martin, Les Menuires et Val Thorens, un patrimoine naturel riche et reconnu, aux portes du Parc national de la Vanoise.

Ce caractère de "ville" à la montagne, se traduit par des enjeux contradictoires et complexes :

- des enjeux "urbains" : économie d'espace et renouvellement urbain, réflexion sur de nouveaux modes de mobilités ...
- des enjeux propres aux territoires de montagne : agriculture, identité architecturale des hameaux, contraintes liées à la pente ...
- des enjeux particuliers liés au fonctionnement économique du territoire (et à l'échelle de cette économie), avec la présence de 3 moteurs touristiques à forte notoriété.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PLU...

Le PLU est soumis à une évaluation environnementale, démarche qui permet de s'interroger sur l'opportunité de chaque choix et de chaque projet au regard de son environnement.

Des choix à argumenter :

- préserver les secteurs à enjeux environnementaux forts
- évaluer les incidences d'un projet
- réduire les effets de celui-ci, en le modifiant
- prévoir des mesures compensatoires si toutes les adaptations n'ont pas abouti.

... POUR ASSURER LA COHÉRENCE GLOBALE DU PROJET

Le territoire, socle naturel et support de l'économie locale, un espace à partager.

Un équilibre à trouver, pour rester un territoire vivant et respectueux de ses ressources.

La démarche d'évaluation environnementale du PLU vient renforcer le besoin d'une approche globale et croisée de l'ensemble de toutes les composantes du territoire :

- préserver les espaces agricoles pour garantir la pérennité des exploitations, la qualité et le maintien de paysages ouverts
- préserver les espaces naturels remarquables, nombreux et reconnus
- engager une gestion équilibrée de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable, la production de neige de culture et le maintien de débits suffisants dans les torrents

Le territoire doit en permanence s'adapter aux évolutions du marché du tourisme et aux évolutions climatiques.

Le PLU doit permettre de conforter l'économie locale, répondre aux besoins de la population permanente, des saisonniers ; faire des choix équilibrés entre l'évolution des hameaux, des stations, du domaine skiable et la protection des espaces agricoles et naturels.

Concernant l'économie touristique, il s'agit de travailler sur :

- le maintien de la qualité globale du produit "ski" dans un marché devenu mature et de plus en plus concurrentiel
- la qualité des hébergements touristiques, le maintien des lits marchands
- l'adaptation aux attentes nouvelles de la clientèle (après-ski, bien-être, gastronomie...)
- le développement de la saison d'été comme un véritable relais de croissance à la saison d'hiver.



- prendre en compte les risques naturels
- limiter les impacts de l'urbanisation (réflexion sur la compacité, la réhabilitation/reconversion de l'existant, les mobilités, la performance énergétique) et des différents usages du territoire, notamment pour l'économie touristique
- s'adapter aux évolutions climatiques
- mobiliser les énergies renouvelables du territoire, imaginer de nouvelles solutions de mobilités...

LA CAMPAGNE DE DÉPÔT D'ENCOMBRANTS N'EST PLUS RECONDUITE



Face aux nombreuses incivilités constatées ces dernières années, il a été décidé de ne plus autoriser les habitants à déposer les déchets volumineux près des locaux à ordures ménagères ou des conteneurs à déchets.

Les campagnes de dépôt étaient organisées jusqu'à présent par le service environnement après la fermeture des stations de ski, le prestataire de collecte intervenant ensuite pour l'enlèvement des déchets. Or les dates n'étaient pas respectées : des encombrants étaient déposés pendant tout le printemps, ce qui entraînait un surcoût pour la collectivité et, donc, pour le contribuable, sans

compter les nuisances visuelles, sonores, environnementales apportées à notre cadre de vie.

Nous vous rappelons que la déchèterie des Menuires est gratuite pour les particuliers, avec de grandes amplitudes d'ouverture. Elle est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Toute personne n'ayant pas de véhicule ou ne pouvant pas se déplacer est invitée à contacter le service environnement de la mairie. En fonction de leur disponibilité, les services techniques se chargeront de l'enlèvement. Ce service est payant.

Nous vous rappelons enfin que tout dépôt sauvage est passible d'une amende de 68 euros. Des contrôles de la police municipale seront réalisés de façon régulière au printemps 2017 afin que cette nouvelle disposition soit respectée.

BON À SAVOIR

→ REPRISE DE VOS ANCIENS APPAREILS

Si vous achetez un appareil électrique neuf, le vendeur est tenu de vous reprendre votre ancien matériel : rapportez-le en magasin ou confiez-le au livreur. Certains magasins acceptent même de reprendre le matériel usagé sans obligation de rachat.

→ AVEZ-VOUS PENSÉ À UNE 2^E VIE POUR VOS OBJETS ?

Et si au lieu d'être jetés, vos encombrants pouvaient être réparés, transformés pour servir à d'autres ? Vos anciens appareils et objets divers peuvent souvent être réutilisés ! Vous pouvez les déposer dans des dépôts-vente, participer à un vide grenier ou les donner à des associations.

Pour plus d'informations

- **Service environnement** : environnement@lesbelleville.fr
06 72 49 76 90
- **Déchèterie des Menuires** : 04 79 00 67 72

RANDO.VANOISE.COM ENRICHI DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES

Trois nouveaux itinéraires seront très prochainement en ligne sur le portail rando.vanoise.com. Dénivelées, points d'intérêt, témoignages, vue des itinéraires en 3D, difficultés éventuelles..., ce portail vous permet de bien préparer vos randonnées.

• Sentier zones humides de Burdin

Départ depuis Les Iles, Saint-Marcel
Durée : 2h - Distance 2 km - Pas de dénivelée.

"Cette promenade familiale le long du Doron de Belleville, ponctuée de panneaux d'interprétation, vous réserve de bien belles surprises."

Points d'intérêt : les rôles et fonctions des milieux humides, le barrage de Saint-Marcel, un bois mort toujours vivant, la glaciation, les zones humides espaces de vie et de reproduction, le moulin de Burdin.

• Boucle de Roche Jaille

Départ depuis le parking du Plan de l'Eau des Bruyères
Durée : 7h - Dénivelée : 1 100 m.

"Une randonnée entre Maurienne et Tarentaise face au géant local : le Grand Perron des Encombres, une arête qui n'a de vertigineux que la beauté des paysages qu'elle embrasse."

Points d'intérêt : le bâti traditionnel, la croix du Bienheureux Paul, le refuge du lac du Lou, la montagnette, les lavachons ou "reposoirs" à bestiaux, le lac de Pierre Blanche, la Roche Jaille, la flore d'altitude, le lagopède alpin et les lacs de Montfiot.

• Boucle du lac du Lou

Départ depuis le parking du Plan de l'Eau
Durée : 3h - Dénivelée : 292 m.

"Quand répond au tumulte des activités humaines la délicieuse quiétude des lacs de montagne..."

Points d'intérêt : bâti traditionnel, la croix du Bienheureux Paul, le refuge du lac du Lou, la grenouille rousse.

UNE EXPÉRIENCE DE TRI RÉUSSIE À LA RÉSIDENCE LES BALCONS DE VAL THORENS

Pour le troisième hiver consécutif, la clientèle hébergée dans la résidence Les Balcons de Val Thorens s'est vue proposer l'utilisation de sacs de pré-collecte en papier kraft pour trier les emballages recyclables.

Roberta Monier-Devalle, gérante de 3 résidences (Les Balcons de Val Thorens, Les Balcons Platinum et la résidence Val Chavière), a souhaité inciter ses clients à faire le tri des déchets. A la suite de l'implantation des conteneurs semi enterrés, il était logique de proposer cette démarche à la clientèle. Aussi, un coin "sensibilisation au développement durable" a été mis en place à la réception, les sacs étant en libre-service.



Le bilan est très positif, aussi bien pour les clients que pour le personnel :

- les clients sont très contents d'avoir ces sacs gratuitement. La plupart l'utilisent à bon escient, c'est-à-dire pour le tri des emballages. La taille est pratique car il est possible de glisser le sac entier dans le conteneur, ce qu'apprécient les clients.
- Roberta Monier-Devalle a vu une évolution dans les pratiques : aujourd'hui, même en vacances, les touristes pensent au tri. Le fait d'avoir dans la plupart des appartements 2 poubelles distinctes, un affichage sur les consignes de tri, ainsi que les trois conteneurs semi enterrés proches de la résidence leur donnent tous les moyens pour gérer de façon responsable leurs déchets. Le personnel de service des résidences a, lui aussi, la tâche facilitée le samedi lors des départs car les clients laissent de moins en moins de déchets dans les appartements.

COMPOSTAGE COLLECTIF : APPEL À CANDIDATURE



La communauté de communes Cœur de Tarentaise souhaite promouvoir la pratique du compostage, particulièrement du compostage collectif en pied d'immeuble. Douze sites sont déjà présents aux Menuires : à Preyerand, entre Les Clarines et Les Sizerins, entre La Viaz et Le Triolet. D'autres vont voir le jour en 2017 : pourquoi pas un près de chez vous ?

→ EN QUOI CONSISTE UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

Il se compose de plusieurs composteurs : l'un pour déposer ses déchets de cuisine, l'autre pour le broyat et un dernier pour accueillir le compost en maturation.

Lorsque les déchets de cuisine sont déposés dans le premier composteur, il est nécessaire de temps en temps de rajouter un peu de broyat pour réduire l'humidité dans le compost, permettre une meilleure aération et assurer un bon processus de décomposition.

→ POURQUOI COMPOSTER ?

Quasiment 40 % des déchets jetés dans nos poubelles ménagères sont valorisables... en compost ! Ce sont les bio déchets : épluchures de fruits, de légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé et coquilles d'œuf. Ils sont composés de 80 % d'eau : pourquoi les faire incinérer, alors qu'ils se compostent très facilement ? En plus de réduire considérablement vos déchets, vous obtiendrez un fertilisant naturel à utiliser au pied de vos végétaux d'ornementation et du potager. Et si vous n'en avez pas l'utilité, un voisin l'aura. Alors, on s'y met ?

→ VOUS ÊTES EN APPARTEMENT, EN COPROPRIÉTÉ : COMPOSTER, C'EST POSSIBLE !

Rapprochez-vous du service environnement de la mairie. Cette installation est gratuite. Elle s'effectue en pied d'immeuble. L'animatrice de la communauté de communes vous rencontrera à ce sujet pour vous guider dans cette démarche.

OÙ SE SITUENT LES POINTS DE TRI DES DÉCHETS DANS NOTRE COMMUNE ?

Vous êtes propriétaires de location, présidents de syndicats ou de copropriétés dans les stations : vous avez deux solutions pour vous renseigner et informer votre clientèle sur les lieux d'implantation des points de tri des déchets.

Le plan dans un format papier

Rapprochez-vous du service environnement de

la mairie pour obtenir les plans de quartiers avec les points de tri. Ces documents sont distribués gratuitement pour leur installation dans les immeubles ou dans les locations.

Sur le site Internet communal

Rendez-vous sur la page suivante pour télécharger la carte interactive ou les plans par quartier :

<http://www.lesbelleville.fr/cadre-de-vie/environnement/dechets>.

LES LINGETTES : une calamité pour les réseaux d'assainissement

Les lingettes ne sont pas biodégradables et provoquent des dysfonctionnements importants au niveau des réseaux. Une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets. C'est encore pire pour les habitations non raccordées à une station d'épuration : en effet, dans certains villages

au sein desquels l'assainissement n'est pas encore mis en place, les eaux usées sont directement rejetées via le réseau dans la rivière...

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations et du milieu naturel. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !



ENFANCE JEUNESSE

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

À VILLARLURIN

① Le samedi 1^{er} avril, tous les enfants de l'école et leurs maîtresses se sont retrouvés autour d'un spectacle sur le thème des «4 saisons». Initié en classe dans le cadre d'une séquence de musique avec l'intervenante en musique Stéphanie Obriot, les 4 saisons ont été évoquées à travers des chants, des danses et des créations de rythmes corporels. A l'issue de ce spectacle, l'association de parents d'élèves a organisé une belle soirée festive avec tartiflette et orchestre.

À SAINT-MARTIN

② Une matinée luge sous le soleil

Un bon moment pour tous, quelques débuts difficiles, cette coquine de pelle à neige ayant tendance à faire ce qu'elle veut... *Quelle rigolade avec les mamans qui foncent comme des bolides. Le chocolat chaud en terrasse chez le papi et la mamie de Constance était le bienvenu !* Les PS

③ Cette année, nous avons fait du ski de fond et du ski alpin avec notre classe. Merci aux parents, entraîneurs et moniteurs qui nous permettent de profiter de ces différentes glisses ! Les GS et CE1

④ Les CE1 ont participé au concours "Classe amie de la FFS" : Nous avons préparé une banderole et des affiches, puis imaginé et enfin tourné une vidéo dans laquelle nous sommes des supporters des équipes de France de ski...

⑤ Le 31 mars dernier, 45 élèves du CE2 au CM2, accompagnés de Blandine Robet, animatrice, se sont rendus à la déchèterie des Menuires pour une visite du centre de traitement et du quai de transfert des ordures ménagères. Fonctionnement des installations, filières de tri, devenir des déchets récoltés..., les élèves sont incollables sur le sujet !



1



2



3



4



5



6

LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DU CHEF-LIEU

⑥ Durant l'hiver, Céline Rutten, garde-monitrice du Parc national de la Vanoise, est intervenue à plusieurs reprises à l'école de Saint-Martin auprès des classes de grande section, CP et CE1. Après avoir présenté le métier de garde-moniteur, Céline a sensibilisé les élèves à la faune de montagne, en particulier à l'adaptation des animaux en hiver. Une sortie, très appréciée par les enfants, a eu lieu le 17 mars dernier sur le thème des traces des animaux en hiver. Une belle sensibilisation à la richesse de notre environnement ...

En classe, on a fait des jeux autour de monsieur et madame chamois. Lorsqu'on est allés se balader, on a vu pleins de traces d'animaux, de renards, de lièvres variables, de chevreuils. On s'est bien amusés ! Lila, CP

En balade, on a vu pleins de traces et des crottes de chevreuil. On a aussi écouté les cris des animaux. On a vu des aigles royaux : j'ai regardé aux jumelles et j'ai vu du blanc sous les ailes ! Zach, CP





①



②



③



⑤



④



⑥



⑦

À PRARANGER

① Les GS et CP ont participé à un cycle de ski alpin et ont découvert le ski de fond avec Fabrice. Tous ont beaucoup apprécié !

Les PS et MS ont eux aussi bénéficié d'une journée découverte du ski avec deux parents moniteurs, Delphine et Thomas. A travers différents jeux, Ils ont pu découvrir d'autres sensations de glisse. Merci à tous les parents qui ont encadré ces séances.

② Cet hiver, nous avons fait 2 séances de ski de fond avec Fabrice et Gaëtan. Nous avons le choix entre faire du classique et du skating. A la première séance, il y avait beaucoup de vent mais nous nous sommes quand même bien amusés. A la seconde séance, nous nous sommes promenés et nous sommes allés jusqu'aux terrains de tennis où nous avons fait des jeux. Ensuite, nous avons fait de la descente et c'était très amusant ! Merci beaucoup à Fabrice et Gaëtan. A l'année prochaine ! L'école élémentaire

③ Nous avons profité d'une belle journée ensoleillée au mois de mars pour aller marcher sur le chemin au-dessus de l'école et revenir par le Bettex, sans oublier la pause aux jeux du village. Les maternelles

④ Bravo à tous les CE1 qui nous ont fait un superbe spectacle d'anglais jeudi 13 avril à l'école. Ils nous ont présenté les jours de la semaine, les activités pratiquées, les chiffres, les couleurs, les anniversaires et les pays. C'était génial !

À VAL THORENS

⑤ Une animation "stop au gaspillage" a été organisée le 5 avril dernier à Val Thorens en collaboration avec Blandine Robet, animatrice tri et réduction des déchets de la communauté de communes Cœur de Tarentaise. Les écoliers, tous très impliqués, ont appréhendé de manière ludique les différents aspects du gaspillage alimentaire : jeux sur le suivi du trajet des aliments, création d'affiches et de slogans pour promouvoir la consommation de fruits et légumes "moches", tels que "Même moche à la vue, j'ai autant de jus !" ... D'autres animations sont prévues en mai 2017.

⑥ Le jeudi 13 avril 2017, les élèves ont fêté carnaval sur le thème des genres musicaux : ils ont d'abord défilé dans la station.

⑦ Puis ils ont présenté un spectacle sur le front de neige avant de brûler leur "guitare" ...

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR L'ENFANCE (ABE)

LA CRÈCHE DE SAINT-MARTIN S'AGRANDIT

L'Association Belvilloise pour l'Enfance (ABE) gère les structures de garde de notre commune : les crèches de Saint-Martin et de Val Thorens, le centre de loisirs, l'accueil périscolaire dans les écoles du chef-lieu, de Praranger et de Val Thorens, sans oublier l'organisation des temps d'activités périscolaires mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 dans toutes les écoles. Au total, ce sont 250 familles qui sont adhérentes à l'ABE, 300 enfants accueillis durant l'année et 40 personnes embauchées, permettant aux familles de concilier sereinement vie professionnelle et vie familiale.



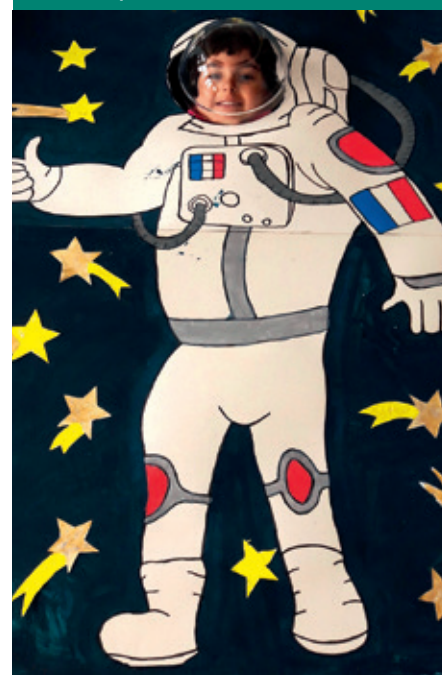
La crèche de Saint-Martin ne pouvait plus répondre à toutes les demandes, en particulier en saison d'hiver. Grâce à la collaboration de l'Ecole du Ski Français de Saint-Martin et le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, un espace supplémentaire situé au rez-de-chaussée de la garderie Les Piou Piou, a permis d'augmenter la capacité d'accueil de 12 places, soit 37 places au total.

Le 7 février dernier, ce nouvel espace dédié à la petite enfance a été officiellement inauguré par André Plaisance, maire, en présence de Régis Allard, président de la CAF, et de Nathalie Guyot Jay, directrice de l'ABE.

Pendant les vacances de février, nous avons suivi Thomas Pesquet, dans la navette spatiale. Nous étions branché quotidiennement, via Internet, pour voir où la navette se trouvait et nous avons même pu voir les astronautes se déplacer dans la navette ou encore les écouter parler. Nous avons fabriqué des fusées, un gros planisphère et d'énormes portraits de cosmonautes.



Sous la neige, nous avons participé à la déambulation des Super Piafs aux Grangeraies et dans le village de Saint-Martin après nous être entraînés, dans la salle des fêtes, à porter et à marcher avec ces gros oiseaux. C'était vraiment très chouette !



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2017

Les parents des enfants nés en 2014 souhaitant inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2017 ou pour la saison d'hiver 2017/2018 doivent effectuer cette inscription en mairie jusqu'au vendredi 31 mai 2017, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ils devront se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

POUR VOTRE INFORMATION

→ La mairie sera fermée du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai 2017. En cas d'urgence sur les réseaux, veuillez contacter l'astreinte au 06 72 27 41 59.



LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

De nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité sont entrées en vigueur le 21 mars 2017.

DÉPÔT DES DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

La procédure est alignée sur celle actuellement en vigueur pour les passeports biométriques (prise des empreintes digitales numérisées notamment).

Ainsi, seules les communes qui disposent aujourd'hui d'un poste de recueil des empreintes assureront la délivrance des CNI. Pour les usagers qui résident dans le département de la Savoie, les demandes de CNI devront être déposées exclusivement dans l'une des 18 mairies suivantes : Albertville, Aix-les-Bains, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Cognin, Entrelacs, La Motte-Servolex, La Ravoire, Le Pont de Beauvoisin, Les Echelles, Modane, Montmélian, Moûtiers, Saint-Alban-Lesysse, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Pierre-d'Albigny, Ugine et Yenne.

La commune des Belleville n'est plus en mesure d'enregistrer votre demande à compter du 21 mars 2017. Vous devez effectuer cette démarche à la mairie de Moûtiers.

PRÉ-DEMANDE DE CNI

À partir du 21 mars 2017, les usagers pourront remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre en mairie de Moûtiers. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir le formulaire CERFA au guichet et lui permet donc de gagner du temps lors de son déplacement en mairie.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les éléments nécessaires (état-civil, adresse, etc.). L'utilisateur devra ensuite se rendre à la mairie de Moûtiers et présenter son numéro de pré-demande à un agent afin de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

Attention, le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

La carte d'identité sera à retirer dans la mairie de dépôt de la demande.

Pour toute demande d'aide dans les formalités préalables, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie des Belleville.



EAU DES BELLEVILLE : la carafe s'habille...

Après l'édition d'une carafe logotée "Eau des Belleville", qui connaît un beau succès auprès des professionnels comme des particuliers, un emballage a été conçu afin de transporter plus facilement la bouteille et également de promouvoir et valoriser la qualité de notre eau potable.

La carafe et son emballage sont disponibles dans les offices de tourisme de Saint-Martin, des Menuires et de Val Thorens, au tarif de 6 euros.

LE CLUB DES MYOSOTIS EN MOUVEMENT !



RESTER EN FORME

Bouger, marcher, se muscler, c'est indispensable pour être en harmonie dans sa tête et dans son corps. C'est pourquoi, le club Les Myosotis a organisé des séances de gym, en collaboration avec Michèle Bianchi, professeur d'EPS : une heure de fitness suivie d'une heure de step ont séduit plus de 20 personnes assidues.

Les prochaines séances auront lieu les vendredis 26 mai et 16 juin 2017 de 10h à 12h, à la salle des fêtes. Il est préférable de s'inscrire au préalable.

LA SÉCURITÉ AU VOLANT

A l'appel du club Les Myosotis, 16 personnes ont revisité les thèmes qui couvrent l'essentiel du code de la route, afin d'améliorer la mobilité et la sécurité des seniors au volant.

L'automne dernier, déjà, une psychologue a animé un premier atelier ayant pour but de rassurer les seniors sur leur capacité à conduire de façon à être autonome le plus longtemps possible.

Jeudi 13 avril 2017, deux autres ateliers étaient directement axés sur la conduite. Le matin, 3h30 de théorie ont permis de prendre connaissance des nouveaux panneaux, des nouvelles signalisations, des placements en circulation... L'après-midi, chacun a pu mettre en pratique : conduite individuelle et autoévaluation.



Ces ateliers étaient organisés avec le groupement de coopération sociale et médicosociale Atouts Prévention dans le cadre du "bien vieillir".

Joignant l'utile à l'agréable, tout ce petit monde a partagé un repas, concocté par chacun, en toute convivialité.

L'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE, UN SAC POUR RÉCOMPENSER LES MEILLEURS LECTEURS !

La bibliothèque accueille chaque semaine de très nombreux lecteurs qui s'accordent un instant de pause dans leur quotidien mouvementé.

Cet hiver, 23 familles sont venues chaque semaine à la bibliothèque emprunter de nombreux documents et profiter de ce lieu chaleureux et convivial.

Pour encourager l'envie de lire et donner accès à la culture et à l'information pour tous, la commission "vie communale culturelle et solidarité" va offrir à chacune de ces familles un sac en coton naturel aux couleurs de la bibliothèque.

Il deviendra l'accessoire indispensable pour transporter les beaux romans de l'été !

UNE RENCONTRE AVEC L'AUTEUR DE BANDES DESSINÉES CHRISTIAN DUNAND-PALLAZ

Le mercredi 1^{er} mars 2017, Christian Dunand-Pallaz était accueilli à la bibliothèque pour une belle rencontre autour de ses bandes dessinées.

Originaire de Marthod, cet auteur a présenté son parcours au public bevillois. Il a vécu quelques temps dans le Vercors en compagnie de bergers qui lui ont conté des histoires de loups, thème principal de 4 de ses 5 bandes dessinées.

La rencontre s'est achevée par une séance de dédicaces autour du pot de l'amitié. Ses ouvrages sont vendus au bureau de tabac-presse du chef-lieu. Ils sont aussi en vente sur Internet.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer à la bibliothèque : le mercredi 31 mai 2017 à 16h30, pour une nouvelle rencontre avec un auteur de mangas, Benjamin Reiss.



L'AGENDA DU PRINTEMPS

MAI

- 1^{er}** • **Dernier jour de ski**, à Val Thorens
- 3** • **Lancement du Prix Rosine Perrier**, à la bibliothèque municipale
- 8** • **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**, à 16h à Villarlurin et à 18h à Saint-Martin
- 31** • **Rencontre avec Benjamin Reiss**, auteur de mangas, à 16h30 à la bibliothèque municipale

JUIN

- 7** • **Action solidarité organisée par le conseil municipal jeune**
- 9** • **Pièce de théâtre "Oscar et la dame rose"** interprétée par la compagnie
- 10** • **Du Haut en Scène**, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu
- 16** • **Opérations Premières Pages 2017**, à 16h30 à la bibliothèque municipale

THURSDAY NIGHT SHOW

Nouveau cet hiver : les Thursday Night Show ont animé les jeudis des mois de décembre, janvier et mars, en alternance aux Bruyères et à la Croisette aux Menuires. Les moniteurs de l'ESF étaient équipés de tenues à LED, une vraie première en France, très appréciée des touristes !



NOUVEL AN À VAL THORENS

31 décembre 2016



NOUVEL AN RUSSE AUX MENUIRES

12 janvier 2017



① IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL À VAL THORENS

17 au 24 décembre 2016

La magie de Noël a, cette année encore, opéré à Val Thorens un moment unique, entre émotions, féerie et rencontre magique avec le Père Noël. Val Thorens poursuivait les festivités de fin d'année en célébrant le Nouvel An avec la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs, suivie d'un grand feu d'artifice éclaboussant les montagnes de multiples couleurs.



② ATELIERS PETITES MAINS À VAL THORENS, EN PARTENARIAT AVEC MICHEL ET AUGUSTIN

Ateliers et dégustation des mythiques recettes de cuisine des produits Michel et Augustin : mousse au chocolat, fondants et tiramisu. On en rêve encore !

UN EXERCICE DE PLONGÉE DANS LE LAC DU LOU

14 février 2017

L'équipe du secours nautique de la Savoie, répartie entre 2 centres supports (Chambéry Sud lac et Aix-les-Bains) et l'Etat-major, est constituée de 29 plongeurs ayant une qualification en surface non libre. Leur champ d'intervention est large : inondation, crue torrentielle, assistance à plaisancier sur lacs, accident de la route...

Des formations continues sont réalisées toute l'année : deux exercices, mobilisant une dizaine de sapeurs-pompiers à chaque fois, ont ainsi été organisés par Alain De Bellis, conseiller technique départemental du secours nautique de la Savoie, assisté de l'adjudant Lionel Romand. Les objectifs de ces entraînements sont de prévenir les risques avérés de chute de skieurs dans les lacs de montagne et de résurgence lors des activités de spéléologie.

Ce type d'exercice requiert une logistique importante, ainsi qu'une grande vigilance sur les aspects sécuritaires.



③

APRÈS-SKI CONCERTS

En janvier et mars, des concerts ont été donnés à partir de 17h dans plusieurs bars des Menuires, les lundis, mardis et mercredis.

④

MINI MOUNTAIN TOUR

12 février au 3 mars
2017

C'était l'occasion de prendre le volant du MINI Countryman ou du MINI Clubman sur route et circuit de glace. 6 MINI, 4 moniteurs et plus de 100 essais !

⑤

TOURNOI DES 6 STATIONS

14 février 2017

Premier concept de rugby sur neige, le Tournoi des 6 Stations confronte six stations de ski composées d'anciens internationaux et joueurs. Un beau spectacle pour la Saint Valentin.

⑥

À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE PISTEUR

19 et 20 février 2017

Le service des pistes de Val Thorens a présenté, lors de 2 séances destinées au grand public, le métier de pisteur : recherche de victimes enfouies, secours en conditions réelles, hélitreuillage, déclenchement d'avalanche à distance et présentation du travail des damedes.

CELA S'EST PASSÉ DANS LES BELLEVILLE

Cela s'est passé

EUROSPORT

22 et 23 février 2017

Eurosport s'est installé 2 jours à Val Thorens pour une retransmission en live de courses d'amateurs d'un slalom géant gratuit. Les participants étaient invités à dévaler un parcours inspiré des coupes du monde de ski alpin, tout en repartant avec leur propre vidéo. De nombreux lots étaient à gagner (skis Rossignol, tenues Peak Performance).



①



②



DERBY BON APPÉTIT AUX MENUIRES

25 mars 2017



SALON DES VIGNERONS AUX MENUIRES

2 au 12 janvier 2017



GAY WEEK AUX MENUIRES

18 au 25 mars 2017

①

LE TROPHÉE DE L'ESPOIR

23 février 2017

Cet événement organisé le 23 février aux Menuires a permis de récolter 5 000 € pour l'association départementale des infirmes moteurs et cérébraux.

②

CARNAVAL'THO

25 février
au 3 mars 2017

Cette année, la station s'est transformée en bateau pirate pour le Carnaval. Au programme, déambulation d'une parade, animations pour enfants, descente aux flambeaux suivis d'un feu d'artifice, tout en étant réchauffé par une Suze des montagnes ou un chocolat chaud.

REMISE DES CLÉS D'UN BUS PUBLICITAIRE

27 février 2017

La commune des Belleville a signé un contrat de deux ans avec la société Infocom pour la mise à disposition gratuite d'un véhicule de 9 places. Celui-ci est financé par des annonceurs locaux. Les élus ont souhaité que la section snowboard vallée des Belleville puisse en bénéficier pour le transport de ses licenciés, ainsi que les clubs des sports des Menuires et de Val Thorens. Les clés ont été remises officiellement par André Plaisance, maire, à David Durand, entraîneur de la section snowboard, le 27 février dernier.



③

SNOW LEOPARD DAY

4 mars 2017

Un défi humanitaire a été lancé sur la station pour la cause du Léopard des Neiges. Le but ? Accumuler les mètres de dénivellée ! Dynafit verse 1 centime pour chaque mètre gravi au Snow Leopard Trust. Grâce aux débutants et aux skieurs aguerris, Dynafit a rassemblé parmi tous les défis 829 participants pour 967 619 mètres en cumulé.

A Val Thorens, l'évènement a rassemblé 75 montées de 225 m de dénivellée, soit 16 875 mètres gravés ! La station et l'association de ski de randonnée Mountain United ont remis 2 050 euros pour le Léopard des Neiges. Une belle dotation de 2 218,75 euros au total pour ce défi humanitaire.

④

LA YÉTI RACE

12 mars 2017

Cet événement organisé aux Menuires a accueilli près de 1 000 participants cette année, avec 2 parcours au choix : 10 ou 20 km. Ambiance conviviale pour cette épreuve de running incontournable.

⑤

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2017

Réunis autour d'André Plaisance, maire, et Gaston Jay, président de l'association des anciens combattants, une trentaine de personnes s'est recueillie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le dépôt de la gerbe de fleurs et la lecture du message officielle, une minute de silence a été respectée.

⑥

FESTIVAL'THO

21 au 23 mars 2017

Les chalets du Thorens et le 360° bar ont inauguré la 10^e édition du festival avec des artistes de renommée : Tony Romero, Lumberjack, Ofenbach et Pfel from C2C. Un festival électro riche en émotion skis aux pieds !

CELA S'EST PASSÉ DANS LES BELLEVILLE

Cela s'est passé les Belleville

Val Thorens a accueilli pour la 1^{re} fois les championnats de France de ski alpin dans les épreuves de vitesse (super G et combiné alpin). L'occasion de rencontrer les héros de la station : Adrien Théaux, Chloé Trespeuch et Jean-Frédéric Chapuis.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI ALPIN

28 mars au 31 mars 2017



SAINT VALENTIN À SAINT MARTIN

14 février 2017



①

YOGI SKI

1^{er} au 8 avril 2017

La semaine Yogi Ski a fait son apparition aux Menuires : yoga, sophrologie, shiatsu, aromathérapie avec Puressentiel, etc. Les bons conseils et les bonnes pratiques pour attaquer le printemps du bon pied !

②

DÉFI PÉCLET

27 mars, 11 avril et 19 avril 2017

L'évènement ski de rando à ne pas manquer à la fin de la saison ! Les défis ont porté sur une course de 4 km avec une dénivellée de 650 m, un ravitaillement au Chalet de la Marine et l'arrivée en haut du restaurant les Aiguilles de Péclet.

③

ART ET MUSIQUE FESTIVAL

19 avril 2017

Cette première édition organisée à l'église de Val Thorens avait pour ambition de réunir touristes, employeurs et saisonniers dans une dynamique culturelle et un cadre autre que le travail.



Les
Belleville

COMMUNE LES BELLEVILLE

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

www.lesbelleville.fr

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

PROCHAINES PUBLICATIONS MUNICIPALES :

Belleville Info n° 95 : été 2017

Lettre des Belleville n° 55 : octobre 2017

Document édité par la mairie des Belleville

Conception et réalisation : Commission Information et Communication

Photos : Mairie des Belleville - OT Les Menuires - OT Val Thorens - Ecoles primaires - ABE - Nicolas Folliet

Document imprimé sur papier recyclé en 2 000 exemplaires, en avril 2017

Création graphique : Atelier Confiture Maison - Albertville

Impression : Couleurs Montagne - Chambéry